Brut.

Elle a réussi à faire plier Intermarché, le gouvernement français et même le parlement européen autour de la préservation des ressources marines. Rencontre avec Claire Nouvian.

VIDEO. ClaireNouvian, une femme passionnée qui veut protéger l'océan

VIDEO. **ClaireNouvian,** une femme passionnée qui veut protéger l'océan : Elle a réussi à faire plier Intermarché, le gouvernement français et même le parlement européen autour de la préservation des ressources marines. Rencontre avec **ClaireNouvian.** Née en 1974, **Claire Nouvian** grandit à Paris, Alger et Hong-Kong. C'est la fille d'un pêcheur amateur avec qui elle découvre la mer. Elle devient réalisatrice de documentaires et c'est à 27 ans qu'elle se prend de passion pour la vie sous-marine. Elle vient alors de réaliser un reportage, en Californie, à l'aquarium de Monterey. " Je suis tombée à la renverse... Mon cerveau à fait un arrêt, en fait, en découvrant des animaux d'une beauté, d'une fragilité", décrit-elle. À 31 ans, elle s'engage à protéger les océans en fondant l'ONG **BLOOM.** Son but ? Mettre un terme au chalutage de fond, une technique de pêche destructrice qui consiste à laisser traîner un filet sur le fond marin. "Pour vous donner une idée de l'efficacité destructrice de cet engin de pêche : 10 chalutiers industriels peuvent détruire une ville de la taille de Paris en moins de deux jours", explique-t-elle Un combat contre la pêche destructrice C'est en 2012 que **ClaireNouvian** remporte une de ses victoires les plus importantes. Elle parvient à faire condamner le groupe de Intermarché pour publicité mensongère en révélant l'impact environnemental de sa flotte de pêche, la plus importante de France. La même année, elle collabore avec une dessinatrice autour d'une bande dessinée qui révèle la dévastation qu'entraîne le chalutage de fond. Son succès l'aide à récolter quelques 900 000 signatures pour une pétition qui demande au gouvernement français d'interdire cette technique de pêche. Finalement, en janvier 2014, Intermarché s'engage à ne plus pêcher en dessous de 800 mètres et à ne plus vendre d'espèces des profondeurs d'ici 2025. Cette victoire pousse le gouvernement français à faire passer en novembre 2015 une loi imposant cette initiative sur tout son territoire. "Le gouvernement s'est retrouvé complètement ridiculisé", déclare-t-elle. "Si on avait Intermarché qui acceptait de discuter et de faire des compromis, pourquoi le gouvernement continuait à défendre cette position extrême ? Ça a été le début d'une suite de décisions vraiment importantes", continue-t-elle. En 2016, c'est l'ensemble des pays européens qui adoptent cette interdiction. En 2018, à 44 ans, elle devient la deuxième française à gagner le prix Goldman, le "prix Nobel de l'environnement ". Aujourd'hui, **ClaireNouvian** continue à lutter pour faire interdire les techniques de pêche destructrices. Son nouveau combat: faire interdire la pêche électrique au niveau européen.

brut

brut

brut